



**Procès-verbal  
de la séance du Conseil Communal d'Écublens  
Jeudi 18 juin 2020  
Université de Lausanne  
Bâtiment Amphimax, auditoire 350**

---

Séance ouverte à 20h00.

**Présidence :** **M. Michele Mossi**, Président du Conseil communal.

Appel : 66 Conseillers présents lors de l'appel.

9 personnes excusées :

MM. & Mmes Francine Bruni, Giampiero Corrado, Pascal Favre, Maria Gordillo, Franco Napoletano, Renzo Posega, Stéphane Raveau, Didier Realini, Cédric Weissert.

Le Quorum étant atteint, l'Assemblée peut valablement délibérer.

### **ORDRE DU JOUR**

1. Approbation de l'ordre du jour
2. Comptes de la Commission intercommunale pour la concentration des eaux usées de la Mèbre et de la Sorge – Exercice 2019  
*Rapport de la Commission de gestion*
3. Comptes de la Commission intercommunale pour l'exploitation de la station d'épuration de Bussigny – Exercice 2019  
*Rapport de la Commission de gestion*
4. Comptes de la Commission intercommunale pour l'exploitation de la station d'épuration de Lausanne-Vidy (Epura SA) – Exercice 2019  
*Rapport de la Commission de gestion*
5. Comptes de l'Entente intercommunale pour l'exploitation du chalet "Les Alouettes" à Morgins/VS – Exercice 2019  
*Rapport de la Commission de gestion*
6. Comptes du Service de Défense contre l'Incendie et de Secours (SDIS) Chamberonne – Exercice 2019  
*Rapport de la Commission de gestion*
7. Rapports de la Municipalité et de la Commission de gestion sur la gestion et les comptes communaux – Exercice 2019  
*Rapport de la Commission de gestion*
8. Election du (de la) Président(e) – 1<sup>er</sup> juillet 2020 au 30 juin 2021
9. Election du 1<sup>er</sup> (de la 1<sup>ère</sup> Vice-Président(e) – 1<sup>er</sup> juillet 2020 au 30 juin 2021
10. Election du 2<sup>ème</sup> (de la 2<sup>ème</sup>) Vice-Président(e) – 1<sup>er</sup> juillet 2020 au 30 juin 2021
11. Election de deux scrutateurs (trices) – 1<sup>er</sup> juillet 2020 au 30 juin 2021
12. Election de deux scrutateurs (trices) suppléants (tes) – 1<sup>er</sup> juillet 2020 au 30 juin 2021
13. Nomination de la Commission de gestion (exercice 2019) – 1<sup>er</sup> juillet 2020 au 30 juin 2021

14. Divers
15. Discours de M. Michele Mossi, Président du Conseil

**M. le Président** salue la Municipalité, les membres du Conseil, les Huissiers, le Technicien et M. Claude Salzman, Boursier communal, puis ouvre le deuxième Conseil de cette soirée consacré à l'examen des comptes communaux et intercommunaux.

L'appel <sup>1</sup> révèle la présence de 66 Conseillers. La majorité est fixée à 34 voix.

### **POINT 1      Approbation de l'ordre du jour**

**M. le Président** ouvre la discussion sur l'ordre du jour. La parole n'étant pas sollicitée, elle est close.

Au vote, l'ordre du jour tel que proposé est **accepté à l'unanimité**.

### **POINT 2      Comptes de la Commission intercommunale pour la concentration des eaux usées de la Mèbre et de la Sorge – Exercice 2019**

**M. le Président** passe la parole à M. Alfonso Izzo, rapporteur, pour la lecture des conclusions du rapport de la Commission de gestion (ci-après : CoGest) qui sont les suivantes <sup>2</sup> :

*« L'examen des comptes et du bilan ne suscite aucun autre commentaire particulier. C'est à l'unanimité que la commission de gestion recommande au Conseil communal d'accepter ces comptes tels que présentés. »*

La parole n'est pas sollicitée, la discussion est close.

Au vote, les comptes 2019 de la Commission intercommunale pour la concentration des eaux usées de la Mèbre et de la Sorge sont **approuvés à l'unanimité**.

En conséquence :

### **LE CONSEIL COMMUNAL D'ECUBLENS/VD**

- vu le rapport des Municipalités des communes de Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Renens et Saint-Sulpice ;
- où le rapport de la commission désignée pour étudier cet objet ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

### **DÉCIDE**

**d'approuver** les comptes de l'exercice 2019 tels que présentés concernant l'objet : Concentration des eaux usées de la Mèbre et de la Sorge – Entretien des collecteurs de concentration.

---

<sup>1</sup> En raison de la suspension de séance lors du traitement du point 6 – Préavis n° 2020/04, en première partie de soirée, l'appel a été fait à 20h36, une fois les Conseillers ayant rejoint leur place respective. Aucune pause n'a de ce fait eu lieu entre les deux séances tenues.

<sup>2</sup> Le Rapporteur de la Commission de gestion donne lecture de la partie *Discussion* pour les cinq rapports intercommunaux.

**POINT 3 Comptes de la Commission intercommunale pour l'exploitation de la station d'épuration de Bussigny – Exercice 2019**

**M. le Président** passe la parole à M. Alfonso Izzo, rapporteur, pour la lecture des conclusions du rapport de la CoGest qui sont les suivantes :

*« L'examen des comptes et du bilan ne suscite aucun autre commentaire particulier. C'est à l'unanimité que la commission de gestion recommande au Conseil communal d'accepter ces comptes tels que présentés. »*

La parole n'est pas sollicitée, la discussion est close.

Au vote, les comptes 2019 de la Commission intercommunale pour l'exploitation de la station d'épuration de Bussigny sont **approuvés à une très large majorité, avec une abstention**.

En conséquence :

**LE CONSEIL COMMUNAL D'ECUBLENS/VD**

- vu le rapport de la délégation des Municipalités des communes de Bussigny, Ecublens et Echandens ;
- oui le rapport de la commission désignée pour étudier cet objet ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

**DÉCIDE**

**d'approuver** les comptes de l'exercice 2019 tels que présentés concernant l'objet : Commune de Bussigny – Station d'épuration des eaux usées.

**POINT 4 Comptes de la Commission intercommunale pour l'exploitation de la Station d'épuration de Lausanne-Vidy (Epura SA) – Exercice 2019**

**M. le Président** passe la parole à M. Alfonso Izzo, rapporteur, pour la lecture des conclusions du rapport de la CoGest sur la société Epura SA regroupant 16 communes vaudoises, y compris la commune de Lausanne, conclusions qui sont les suivantes :

*« L'examen des comptes et du bilan ne suscite aucun autre commentaire particulier. C'est à l'unanimité que la commission de gestion recommande au Conseil communal d'accepter ces comptes tels que présentés. »*

La parole n'est pas sollicitée, la discussion est close.

Au vote, les comptes 2019 de la Commission intercommunale pour l'exploitation de la Station d'Épuration des eaux usées et de traitement des boues de l'agglomération lausannoise (STEP) sont **approuvés à une très large majorité, avec deux absentions**.

En conséquence :

**LE CONSEIL COMMUNAL D'ECUBLENS/VD**

- vu les comptes présentés par la Commission intercommunale de la Station d'Épuration des eaux usées (STEP) de Lausanne-Vidy ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

## DÉCIDE

**d'approuver** les comptes 2019 tels que présentés par la Commission intercommunale mentionnée ci-dessus concernant l'objet : Comptes de la Station d'Épuration des eaux usées (STEP) de Lausanne-Vidy.

### **POINT 5 Comptes de l'Entente intercommunale pour l'exploitation du chalet "Les Alouettes" à Morgins/VS – Exercice 2019**

**M. le Président** passe la parole à M. Alfonso Izzo, rapporteur, pour la lecture des conclusions du rapport de la CoGest qui sont les suivantes :

*« L'examen des comptes et du bilan ne suscite aucun autre commentaire particulier. C'est à l'unanimité que la commission de gestion recommande au Conseil communal d'accepter ces comptes tels que présentés. »*

La parole n'est pas sollicitée, la discussion est close.

Au vote, les comptes 2019 de l'Entente intercommunale pour l'exploitation du chalet « Les Alouettes » à Morgins/VS, sont **approuvés à l'unanimité**.

En conséquence :

### **LE CONSEIL COMMUNAL D'ECUBLENS/VD**

- vu le rapport des Municipalités des communes de Crissier, Ecublens et Saint-Sulpice ;
- ouï le rapport de la commission désignée pour étudier cet objet ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

## DÉCIDE

**d'approuver** les comptes de l'exercice 2019 tels que présentés concernant l'objet : Entente intercommunale – Communes de Crissier, Ecublens et Saint-Sulpice – Exploitation du chalet « Les Alouettes » à Morgins/VS.

### **POINT 6 Comptes du Service de Défense contre l'Incendie et de Secours (SDIS) Chamberonne – Exercice 2019**

**M. le Président** passe la parole à M. Alfonso Izzo, rapporteur, pour la lecture des conclusions du rapport de la CoGest qui sont les suivantes :

*« L'examen des comptes et du bilan ne suscite aucun autre commentaire particulier. C'est à l'unanimité que la commission de gestion recommande au Conseil communal d'accepter ces comptes tels que présentés. »*

La parole n'est pas sollicitée, la discussion est close.

Au vote, les comptes 2019 du Service de Défense contre l'Incendie et de Secours (SDIS) Chamberonne, sont **approuvés à l'unanimité**.

En conséquence :

### **LE CONSEIL COMMUNAL D'ECUBLENS/VD**

- vu le rapport des Municipalités des communes de Chavannes-près-Renens, Ecublens et Saint-Sulpice ;
- ouï le rapport de la commission désignée pour étudier cet objet ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

### **DÉCIDE**

**d'approuver** les comptes de l'exercice 2019 tels que présentés concernant l'objet : SDIS Chamberonne, communes de Chavannes-près-Renens, Ecublens et Saint-Sulpice pour l'exploitation du Service du feu.

**M. le Président** remercie M. Alfonso Izzo pour la rédaction des cinq rapports intercommunaux.

### **POINT 7      Rapports de la Municipalité et de la Commission de gestion sur la gestion et les comptes communaux – Exercice 2019**

**M. le Président** propose de procéder comme suit :

1. Ouverture de la discussion sur :
  - le *Rapport de gestion de la Municipalité 2019*, chapitre par chapitre ;
  - les *Comptes 2019*, par dicastère ;
  - le *Rapport de la Commission de gestion 2019/2020 sur l'exercice 2019*, chapitre par chapitre, les réponses de la Municipalité aux questions de la CoGes (annexes 1 et 2) et la lecture des vœux, suivie de la lecture des remerciements et des conclusions de ce rapport.
  
2. Discussion générale sur le *Rapport de gestion de la Municipalité 2019*, les *Comptes communaux 2019*, le *Rapport de la Commission de gestion* et les *Réponses de la Municipalité aux questions* qui y sont déclinées. Parole sera donnée aux représentants des cinq groupes politiques, puis aux membres du Conseil et enfin à la Municipalité.
  
3. Vote du Conseil communal sur :
  - le Rapport de gestion de la Municipalité 2019 et
  - les Comptes communaux 2019.

**M. le Président** demande s'il y a une objection à cette manière de faire.

Tel n'est pas le cas. Il ouvre la discussion sur le RAPPORT DE GESTION DE LA MUNICIPALITE POUR L'EXERCICE 2019.

#### **Partie communale :**

- PREAMBULE et MUNICIPALITE, pages 1 à 9
- CONSEIL COMMUNAL, pages 10 à 23
- ADMINISTRATION GENERALE – FINANCES – RESSOURCES HUMAINES :
  - Greffe municipal, EPFL, UNIL, naturalisation et archives communales, pages 24 à 33
  - Services des finances, pages 34 à 39
  - Service de ressources humaines, pages 40 à 48

**M. Daniel Sage** se réfère à la page 46 illustrant la pyramide des âges et la répartition Femmes / Hommes pour le personnel fixe. Il aurait également été intéressant d'illustrer celle des salaires et du pourcentage de travail, soit d'illustrer le salaire moyen plutôt que le nombre de collaborateurs.

- SECURITE PUBLIQUE – POPULATION – SYSTEMES D’INFORMATION :
  - Police, activités communales, page 49 à 53
  - Service du contrôle des habitants, pages 54 à 65
  - Informatique et télécommunications, pages 66 à 70
- URBANISME – MOBILITE :
  - Service de l’urbanisme, de la mobilité et des constructions, pages 71 à 79

**M. Nicolas Morel** a une question concernant la page 71 relevant parmi les missions de la Police de construction [3<sup>ème</sup> § de la colonne de droite, 6<sup>ème</sup> ligne] :

« [...] la vérification des valeurs énergétiques de l’enveloppe des bâtiments [...] »

Il serait *fantastique* que l’on mesure les caractéristiques énergétiques de l’enveloppe *in situ*. Mais, apparemment, il ne s’agirait ici que de reprendre les chiffres fournis lors de la mise à l’enquête et non pas des valeurs mesurées.

QUESTION : Qu’en est-il dans la réalité ?

**M. le Président** demande si la Municipalité souhaite y répondre <sup>3</sup>. Cela ne semblant pas être le cas, il clôt la discussion et poursuit.

- AFFAIRES SOCIALES ET SCOLAIRES – ACCUEIL DE JOUR – AINES – LOGEMENT :
  - Service des affaires sociales, familiales et du logement, pages 80 à 94
  - Service administratif des affaires scolaires, pages 95 à 100
- TRAVAUX – INFRASTRUCTURES - ESPACES PUBLICS – ENVIRONNEMENT – PROMOTION ECONOMIQUE : pages 101 à 111

**M. Nicolas Morel** adresse une question à la Municipalité et formule un vœu sur cette section.

Page 102 : Entretien et extension de l’éclairage public (EP). Au 2<sup>ème</sup> §, il est mentionné que :

« *Le parc d’éclairage public de la Commune d’Ecublens compte 1’241 luminaires. 476 de ces luminaires, soit 38% sont installés avec un compteur, dont 28 luminaires led dynamiques. [...]* »

QUESTION :

Cela signifie-t-il une mesure énergétique individuelle sur le luminaire ou d’un contrôle à distance de celui-ci ou encore d’une mesure de l’ensemble de la consommation de ces luminaires ainsi caractérisés ?

Page 105 : Label « VILLE VERTE ». Il trouve ce paragraphe un peu court. Considérant ce que comporte ce label, on s’attendrait à avoir plus d’informations, comme c’est le cas pour le label CITE DE L’ENERGIE comportant beaucoup de renseignements intéressants. Il formule le vœu suivant :

VŒU :

« *Que le Rapport de gestion de la Municipalité sur l’exercice 2020 comporte une description un peu plus détaillée de ce qui est fait par le Service des travaux pour ce label VILLE VERTE.* »

---

<sup>3</sup> M. le Municipal Jean Cavalli donne réponse à cette question (cf. intervention de M. le Municipal en page suivante).

**M. Jean Cavalli, Municipal**, donne réponse à M. Morel :

Réponse à la question de la page 102 : Il confirme le contenu du texte auquel il est fait référence, à savoir qu'il y a des compteurs sur certains luminaires. Il n'apparaît pas *décisif* de donner plus de détails techniques à cet endroit.

Concernant le vœu sur la communication autour du label VILLE VERTE, en page 105 : Une large communication a été faite à ce niveau lorsque la commune s'est vu décerner ce label au cours de l'exercice 2018 ; une réception a été organisée lors de laquelle l'actuelle Présidente de l'Assemblée fédérale était venue en personne remettre le label à notre commune. On peut difficilement établir un rapport conséquent sur le sujet. Cependant, la Municipalité persévérant dans les mesures liées à ce label, d'autres communications seront transmises au Conseil.

**M. Nicolas Morel** remercie M. le Municipal pour cette précision. Il ne s'attend pas à une réaction immédiate. Il souhaite cependant que la Municipalité n'annonce pas seulement des cérémonies, mais qu'elle communique les actions concrètes associées au label VILLE VERTE, communications qui devraient faire partie intégrante du rapport de gestion.

**M. le Président** remercie M. Morel pour sa suggestion et poursuit.

- BATIMENTS – EPURATION – DEVELOPPEMENT DURABLE : pages 112 à 132
- CULTURE – JEUNESSE – SPORTS – INTEGRATION – EGLISES : pages 133 à 148

**Partie intercommunale :**

- Organismes intercommunaux et relations extérieures, pages 150 à 190

**M. Germain Schaffner** prend la parole. Le texte de son intervention et le vœu (annexe I) la concluant sont reportés ci-après :

*« Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,*

*Tout d'abord, comme je l'ai déjà fait par le passé, je tiens à adresser mes félicitations aux services communaux et à la Municipalité dans leur ensemble pour l'excellente qualité du document qui nous est proposé avec le rapport de gestion de la Municipalité.*

*En raison du fort développement de la commune et, intrinsèquement, des activités communales, le rapport de gestion de la Municipalité avait tendance ces dernières années à prendre de l'embonpoint. Il est dès lors compréhensible qu'on ait décidé de faire l'économie de quelques rapports, notamment dans la partie "Organismes intercommunaux et relations extérieures".*

*J'aimerais toutefois signaler qu'il est difficile de comprendre selon quelle logique cette partie du document est organisée. Quels sont les critères pour publier un rapport en entier ou renvoyer le lecteur sur le site de l'organisme cité, voire sur le site de la commune ? Et pourquoi le rapport concernant les 55+, ou plus précisément son renvoi au rapport se trouvant sur le site de la commune, figure-t-il dans cette partie du document, alors qu'il ne s'agit pas d'une association extérieure, mais d'un groupe totalement subventionné par la commune ?*

*Il est également à noter que nous n'avons plus le rapport sur les écoles, ce qui est regrettable. Et dans bien des cas, nous n'avons plus d'informations en lien avec la commune, à l'exemple des TL pour lesquels il faut lire l'entier de leur rapport afin d'avoir les informations concernant Ecublens.*

*Fort de ces constats, j'émetts le vœu suivant :*

[Vœu :]

1. *Il faudrait harmoniser l'édition de la partie "Organismes intercommunaux" du rapport de gestion de la Municipalité en donnant systématiquement, pour chaque organisme externe, un résumé avec les éléments qui concernent notre commune en plus du lien internet vers le rapport complet de l'organisme concerné.*
2. *Le rapport concernant les 55+ devrait figurer, avec un résumé et son lien internet, dans la rubrique "Aînés de la commune". »*

**M. le Président** clôt la discussion sur le rapport de gestion de la Municipalité, puis ouvre la discussion sur les COMPTES 2019 :

COMPTES DE FONCTIONNEMENT :	Administration générale, pages 20 à 41 Finances, pages 42 à 51 Domaines et bâtiments, pages 52 à 67 Travaux, pages 68 à 81 Instruction publique et cultes, pages 82 à 101 Police, pages 102 à 105 Sécurité sociale, pages 106 à 121 Comptes de fonctionnement par nature, pages 122 à 125
COMPTES D'INVESTISSEMENTS :	Tableau résumé des investissements, page 127 Comptes d'investissements par Direction, pages 128 à 134 Comptes d'investissements par nature, pages 135 à 140
BILANS COMPARES :	pages 141 à 152
INVENTAIRES :	- des titres : page 153 - des immeubles : pages 154 à 158
SITUATION DES EMPRUNTS :	page 159
CAUTIONNEMENTS AU 31 DECEMBRE :	page 160
ENGAGEMENTS HORS BILAN :	pages 161 et 162

[Aucune intervention sur les pages 20 à 162.]

**M. le Président** se réfère enfin au :

PREAMBULE, pages jaunes, 1 à 15 :

1. Introduction
  - 1.1 *Généralités, page 1*
  - 1.2 *Résultats, page 2*
  - 1.3 *Aperçu financier, page 3*
  - 1.4 *Fonds de péréquation et facture sociale, pages 4 et 5*

**M. Eric Darbellay** relève que son intervention est en lien avec la page 1 : Dans l'introduction, sous le point 1.1 – *Généralités*, il est précisé que l'excédent de revenus de Fr. 2'096'922.- est principalement dû à la vente en 2015 d'une start-up à un grand groupe américain [gain extraordinaire de Fr. 2.35 millions]. Il appréhende ces résultats de manière différente : si l'on regarde les éléments de la péréquation à la colonne des *Ecarts* en page 5, on observe que par rapport au Budget, nous avons les charges supplémentaires suivantes :



– Péréquation directe nette de :	Fr. 2'114'764
– Couche thématique <i>Transports</i> de :	Fr. 593'144
– Facture sociale de :	<u>Fr. 2'039'784</u>

totalisant un solde net des péréquations s'élevant à Fr. 4'747'692 de charges supplémentaires par rapport au budget, ce qui correspond à un montant assez important.

Comparativement aux exercices précédents, la commune n'a jamais dû faire face à un montant aussi élevé. Nous nous retrouvons avec 4.7 millions supplémentaires de charges. Si l'on enlève le montant de Fr. 2.35 millions de revenu extraordinaire lié au gain fiscal relevé ci-avant ainsi que le surplus touché par rapport à la régularisation des comptes 2018 indiqué en page 4 de Fr. 2'276'261.-, nous parvenons finalement à un résultat quasiment neutre. L'excédent de revenus de cet exercice est plutôt dû à des charges en baisse par rapport au budget.

Sa question concerne les péréquations, plus spécifiquement la péréquation sociale. Il souhaiterait savoir pourquoi nous nous retrouvons avec Fr. 2'096'922 de plus dans la clôture des comptes 2019 par rapport au budget ? Quelles en sont les raisons ? Pourrait-on nous expliquer les mécanismes de cette péréquation ? Il désire également savoir s'il n'y a eu trop de prudence ayant conduit à un excès de zèle lors de l'estimation du décompte final de la facture sociale. N'avons-nous pas mis un *buffer* – ou un coussin – par rapport à ce décompte, ce qui pourrait laisser entendre – si tel est bien le cas – que le revenu excédentaire de 2 millions est même plus favorable ?

**M. Christian Maeder, Syndic**, déclare que ces résultats positifs s'expliquent en partie par le montant de Fr. 1'470'000 prévu en page 5, sous l'intitulé *Prélèvement conjoncturel*, alors que nous avons finalement reçu un montant de Fr. 458'375 ajouté à une recette extraordinaire de 1.5 millions. Peut-être qu'il y effectivement eu un peu trop de prudence.

2. Comptes de fonctionnement
  - 2.1 *Charges par nature, pages 6 à 8*
  - 2.2 *Revenus par nature, pages 9 à 11*
3. Investissements, page 12
4. Bilan, page 13
5. Ratios et indicateurs, page 14

La parole n'est plus sollicitée sur les Comptes communaux 2019.

RAPPORT DE LA COMMISSION DE GESTION 2019/2020 :

**M. le Président** ouvre la discussion sur chaque chapitre de ce document, en abordant au fur et à mesure les questions s'y référant.

Page 14 – Comptes communaux et intercommunaux :

**M. Eric Darbellay** revient à son intervention précédente, désirant une réponse plus détaillée. Au 3<sup>ème</sup> paragraphe, 2<sup>ème</sup> ligne, du Rapport établi par la CoGes, on relève que :

« [...] le revenu inattendu de CHF 2.35 millions, dû à la vente d'une Start-up à un groupe états-uniens en 2015, n'a eu qu'un impact net de CHF 164'000.- pour Ecublens ; [...] »

Ceci le ramène à nouveau à la facture sociale où nous nous retrouvons avec un excédent de charges de 2 millions par rapport au budget. Y a-t-il réellement un risque avec cette péréquation sociale pour que l'on puisse prévoir 2 millions de plus au Budget ? Quels sont les éléments ayant conduit à cette décision ?

**M. le Président** donne la parole à notre Boursier communal afin qu'il puisse donner une réponse détaillée aux questions de M. Darbellay.

**M. Claude Salzmann**, Boursier communal, répond comme suit :

Concernant la 1<sup>ère</sup> couche, le montant des prélèvements budgétés était de Fr. 1'470'0000 [Prélèvement conjoncturel, page 5]. Les prélèvements réels s'élèvent à Fr. 1'928'375, les impôts ayant été bien supérieurs à ceux budgétés. L'écart est de Fr. 458'375 et il n'y a à cet endroit aucune marge de manœuvre.

Lors de l'établissement du budget, une estimation est faite sur les recettes conjoncturelles, soit : les impôts sur les gains immobiliers, les successions et les donations ainsi que les impôts frontaliers. Cette estimation s'effectue sur une moyenne linéaire comparativement aux années précédentes. On peut d'ailleurs observer que les comptes annuels enregistrent des fluctuations importantes.

Les prélèvements se montent à 50% pour les droits de mutation, gains immobiliers et successions et donations, pour les impôts sur les frontaliers, ils sont de 30%.

Concernant la 3<sup>ème</sup> couche de la facture sociale, il relève deux aspects : d'une part, le gain extraordinaire de 2.35 millions non prévu au budget [vente d'une stat-up] qui augmente la valeur du point d'impôt et de ce fait la contribution communale à la facture sociale.

D'autre part, le nombre de points d'impôt attribué au financement de la 3<sup>ème</sup> couche, budgété à 15.40, soit une estimation un peu basse. Au niveau des comptes, nous parvenons à 17.83 points. Ce dernier nombre de points a été estimé de manière prudente, il est peut-être un peu trop élevé, mais il est encore difficile de mesurer l'impact du renforcement de la solidarité entre les communes.

Comme relevé dans le rapport de la Coges, la majeure partie du gain extraordinaire a été attribuée à la péréquation et à la facture sociale, ceci dans le respect des règles y relatives.

Il s'agit aussi de considérer que les décomptes interviennent bien après la clôture des comptes. En outre, la *Loi sur les péréquations* a subi des modifications, notamment par le renforcement de la couche *Solidarité* dont Ecublens bénéficiait pour 2019, car nous avons une valeur du point d'impôt nettement inférieure à la moyenne. Avec le gain extraordinaire perçu en 2019, on s'en rapproche et la solidarité est moins intensive. Ceci nous dessert : en étant *moins pauvres*, nous sommes par conséquent moins favorisés au niveau de la péréquation.

Peut-être que le Budget était un peu pessimiste, mais il est selon lui préférable de se situer du *bon côté* plutôt que du *mauvais*, et parvenir ainsi à des résultats plus favorables lors de la clôture des comptes.

La parole n'étant sollicitée sur aucun autre des éléments de ce document, la discussion est close.

**M. Alfonso Izzo** donne lecture des vœux formulés par la CoGest relevés ci-après :

Vœu N° 1 :

**Formation – RH** : La Commission de gestion souhaite que la Municipalité au travers des RH mette en place un formulaire de retour sur la formation que le personnel suit ainsi qu'une liste sur la satisfaction des utilisateurs vis-à-vis des formateurs/formation.

Vœu N° 2 :

**Collège Croset Parc – Places de parc** : La Commission de gestion souhaite que la Municipalité mette en place un règlement des places de parc du parking souterrain du nouveau collège du Croset-Parc comme cela a été rappelé par l'actuel président du Conseil communal en date du 27 avril 2017 lors de la validation du préavis n° 2017/03, *Nouvelle construction scolaire – Collège Croset-Parc – Demande d'un crédit de construction*.

Vœu N° 3 :

**Eclairage public – Plan lumière** : La Commission de gestion aimerait que la Municipalité utilise la totalité de l'argent perçu par la taxe EP pour réaliser le plan lumière qui a été établi en 2017, et ceci afin de respecter le calendrier des travaux programmés.

**M. Alfonso Izzo**, rapporteur, poursuit avec la lecture des conclusions générales :

**« Conclusion :**

*La Commission de gestion s'est réunie 18 fois, dont 1 séance consacrée à des visites.*

*La COGES souhaitait durant cette année comptable traiter le sujet des déchets, du développement durable et divers labels que la commune a acquis au fil des années. De plus, elle avait également planifié de nombreuses visites qui malheureusement, pour des raisons dues à la pandémie covid-19, n'ont pas pu être effectuées afin de pouvoir remplir correctement son mandat de contrôle auprès de la commune/Municipalité.*

*La Municipalité a accepté que toutes les visites ou séances planifiées par la COGES (décrites dans le paragraphe 13) concernant l'année comptable 2019 soient traitées durant l'automne 2020 par la prochaine Commission de gestion, laquelle se consacrera à l'année comptable 2020, à cause de la crise sanitaire.*

*La Commission de gestion est satisfaite de cette proposition/décision et proposera aux nouveaux membres de la COGES qui seront élus en juin 2020, de pouvoir réaliser la suite de ces travaux, s'ils le désirent.*

*Néanmoins, la COGES a pu se rendre compte que la situation financière de la commune était saine et ceci malgré une baisse des revenus des personnes morales et physiques.*

*Aucune irrégularité n'a été constatée dans le fonctionnement de la commune.*

*Arrivée au terme de son mandat, la Commission de gestion 2019-2020 pour l'exercice 2019, propose à l'unanimité au Conseil communal :*

- d'approuver la gestion de l'administration communale pour l'exercice 2019, ainsi que les comptes communaux pour l'exercice 2019;*
- de donner décharge de sa gestion à la Municipalité, et par son entremise aux différents services concernés par tout ce qui est relatif à l'exercice 2019;*
- de bien vouloir la libérer de son mandat.*

*Ecublens, le 28 mai 2020. »*

**M. Alfonso Izzo**, rapporteur de la CoGes, passe aux :

**« Remerciements :**

*La Commission de gestion tient à adresser ses remerciements aux membres de la Municipalité, ainsi qu'à tous les collaborateurs de l'administration communale, pour la qualité du travail fourni.*

*Elle relève notamment la disponibilité des services, non seulement lors de la visite mais également pour les réponses aux nombreuses questions posées. »*

**M. le Président**, comme précisé en introduction du traitement des comptes communaux ouvre la discussion générale sur :

- le rapport de gestion de la Municipalité,
- les Comptes 2019
- le rapport de la Commission de gestion et les réponses de la Municipalité aux questions qui y sont déclinées.

Parole sera donnée aux représentants des groupes, puis à l'ensemble du Conseil et finalement, à la Municipalité.

#### **PAROLE AUX PRÉSIDENTS DES GROUPES POLITIQUES :**

**M. Sebastian Süess**, au nom du groupe PSIG :

*« Les membres présents à la séance de préparation du Conseil adoptent à l'unanimité le Rapport de gestion et les Comptes 2019. »*

**M. Jacky Leimgruber**, au nom du groupe FORUM :

*« Les membres du groupe Forum confirment leur totale confiance à la Municipalité. L'ensemble des réponses apportées, tant sur le Rapport de gestion que sur les Comptes 2019 nous ont donné entière satisfaction. Nos remerciements vont à la Municipalité et à notre Syndic, mais aussi à notre Boursier communal, M. Salzmann, aux différents chefs de service et à leurs collaboratrices et collaborateurs ainsi qu'aux membres de la Commission de gestion pour leur excellent travail. »*

**M. José Birbaum**, au nom du groupe PLR + ID :

*« Le groupe PLR + ID se joint aux remerciements formulés pour les signifier également à toute la Municipalité et à tout le personnel communal pour leur travail durant l'année écoulée. Dans cette logique, il approuvera l'ensemble des Comptes 2019 et le Rapport de gestion de la Municipalité. »*

**M. Nicolas Morel**, au nom du groupe Les Verts :

*« Le groupe des Verts, également à l'unanimité, vous recommande d'accepter et de soutenir la gestion et les rapports qui vous été présentés. Je profite également pour remercier l'ensemble des personnes impliquées dans ce processus. »*

**M. Jean-Claude Merminod**, au nom du groupe UDC :

*« Je crois que tout a été dit ... Un merci à tous les intervenants pour cet excellent rapport de gestion et ces comptes. Nous encourageons le Conseil à les accepter. »*

Parole est donnée au Conseil et à la Municipalité sur le *Rapport de gestion de la Municipalité*, les *Comptes 2019* et le *Rapport de la Commission de gestion*.

La parole n'est sollicitée ni par le Conseil, ni par la Municipalité. La discussion est close.

**M. le Président**, comme le précise l'article 116, alinéa 1 du Règlement du Conseil :

*« Le Conseil délibère et vote séparément sur la gestion et sur les comptes. »*

procédera à la lecture des conclusions dans leur partie finale du *Rapport de la Commission de gestion*, passera ensuite au vote du Conseil sur le *Rapport de gestion de la Municipalité 2019*, puis au vote sur les *Comptes communaux 2019*.

Lecture des conclusions du *Rapport de la Commission de gestion*, déclinées en page 20 :

« Arrivée au terme de son mandat, la Commission de gestion 2019-2020 pour l'exercice 2019, propose à l'unanimité au Conseil communal :

- d'approuver la gestion de l'administration communale pour l'exercice 2019, ainsi que les comptes communaux pour l'exercice 2019;
- de donner décharge de sa gestion à la Municipalité, et par son entremise aux différents services concernés par tout ce qui est relatif à l'exercice 2019;
- de bien vouloir la libérer de son mandat. »

Avant de passer au vote, **M. le Président** relit les conclusions du *Rapport de gestion de la Municipalité* telles que figurant en page 149 :

« Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

*En conclusion du présent rapport, nous vous prions de donner décharge à la Municipalité de sa gestion pendant l'année 2019 et d'adopter les comptes de cet exercice tels qu'ils sont présentés, arrêtés au 31 décembre 2019. »*

**M. le Président** précise que ce n'est pas tout à fait ce texte sur lequel le Conseil va se prononcer, puisque les Comptes 2019 seront soumis au vote séparément.

C'est à l'unanimité que le **rapport de gestion de la Municipalité est adopté**.

**M. le Président** donne ensuite lecture des conclusions figurant en page 15 des *Comptes 2019* :

« **LE CONSEIL COMMUNAL D'ECUBLENS/VD**

- oui le rapport de la Commission de gestion ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

#### **DÉCIDE D'ADOPTER**

*les comptes de la Commune d'Ecublens arrêtés au 31 décembre 2019. »*

**M. le Président** prie les membres du Conseil acceptant les Comptes 2019 tels que présentés ce jour et donnant décharge à notre Municipalité tant pour sa gestion durant l'année 2019 que pour les Comptes 2019 de le manifester en levant la main.

C'est à l'unanimité que les **Comptes 2019 sont adoptés**.

#### **PAROLE À LA MUNICIPALITÉ :**

**M. Christian Maeder, Syndic**, précise qu'il ne souhaitait pas s'exprimer avant le vote, ne voulant pas l'influencer. C'est pour la Municipalité un très grand plaisir de constater que sa gestion et les Comptes 2019 ont été adoptés à l'unanimité. Il remercie le Conseil pour sa confiance ainsi témoignée, ce qui invite l'exécutif à aller de l'avant avec sérénité.

#### **POINT 8 Election du (de la) Président(e) – 1<sup>er</sup> juillet 2020 au 30 juin 2021**

**M. le Président** attend les propositions de l'Assemblée.

**M. José Birbaum**, au nom du Groupe PLR+ID, propose la candidature de **M. Gérald Lagrive**, actuel 1<sup>er</sup> Vice-président.

**M. le Président**, constatant qu'il y a un seul candidat pour le siège à repourvoir déclare **M. Gérald Lagrive** élu tacitement Président du Conseil communal pour une durée d'une année. Les applaudissements de l'Assemblée saluent son élection.

**M. le Président** s'adresse au futur Président du Conseil en ces termes :

*« Cher Gérald, je suis très content de ton élection et te félicite. Tu as toujours été très disponible et tu t'es toujours engagé pleinement lors de tes activités communales. Je suis certain que tu le feras encore en tant que Président et que tu seras un excellent Président, précis et sensible aux règlements et au respect de nos institutions. Je te souhaite d'ores et déjà beaucoup de plaisir dans cette charge et te passe la parole. »*

**M. Gérald Lagrive** accepte son élection et se présente à l'Assemblée (annexe II). De chaleureux applaudissements saluent son intervention.

#### **POINT 9 Election du 1<sup>er</sup> (de la 1<sup>ère</sup>) Vice-président(e) – 1<sup>er</sup> juillet 2020 au 30 juin 2021**

**M. le Président** attend les propositions de l'Assemblée.

**M. Sebastian Suess**, au nom du PSIG, propose la candidature de **M. Daniel Sage**, actuel 2<sup>ème</sup> Vice-président.

**M. le Président**, constatant qu'il n'y a qu'un seul candidat pour le siège à repourvoir, déclare **M. Daniel Sage** élu tacitement 1<sup>er</sup> Vice-président pour une durée d'une année. Les applaudissements de l'Assemblée saluent son élection.

**M. le Président** s'adresse au futur 1<sup>er</sup> Vice-Président du Conseil en ces termes :

*« Je te félicite pour cette élection et te remercie pour ta disponibilité. »*

**M. Daniel Sage** accepte son élection et remercie le Conseil de sa confiance.

#### **POINT 10 Election du 2<sup>ème</sup> (de la 2<sup>ème</sup>) Vice-président(e) – 1<sup>er</sup> juillet 2020 au 30 juin 2021**

**M. le Président** attend les propositions de l'Assemblée.

**M. Alain Blanchoud**, au nom du Groupe PSIG, propose la candidature de **M. Jean-Claude Merminod**.

**M. le Président**, constatant qu'il n'y a qu'un seul candidat pour le siège à repourvoir, déclare **M. Jean-Claude Merminod** élu tacitement 2<sup>ème</sup> Vice-président du Conseil communal pour une durée d'une année. Les applaudissements de l'Assemblée saluent son élection.

**M. le Président** s'adresse au futur 2<sup>ème</sup> Vice-Président du Conseil en ces termes :

*« Je te félicite pour cette élection et te remercie pour ta disponibilité. »*

**M. Jean-Claude Merminod** accepte son élection en déclarant qu'il lui faudra malgré tout passer les prochaines avant de pouvoir devenir Président !

**M. le Président** signale l'arrivée dans la salle de M. Stéphane Masson, notre ancien Municipal.

**POINT 11 Elections de deux scrutateurs (trices) – 1<sup>er</sup> juillet 2020 au 30 juin 2021**

**M. le Président** attend les propositions de l'Assemblée.

**M. Nicolas Morel**, au nom du Groupe Les Verts, présente la candidature de **Mme Françoise Favre**.

**M. Jacky Leimgruber**, au nom du Groupe Forum, propose la candidature de **Mme Silvana Passaro**.

**M. le Président** demande s'il y a d'autres propositions. Tel n'étant pas le cas, il invite l'Assemblée à élire ces deux candidates pour une durée d'une année par acclamations. Des applaudissements saluent ces deux élections.

**POINT 12 Elections de deux scrutateurs (trices) suppléants (tes) – 1<sup>er</sup> juillet 2020 au 30 juin 2021**

**M. le Président** attend les propositions de l'Assemblée.

**M. Guillaume Leuba**, au nom du Groupe Les Verts, présente la candidature de **M. Nicolas Morel**.

**M. Jacky Leimgruber**, au nom du Groupe Forum, propose celle de **M. José Lourenço Jorge**.

**M. le Président** demande s'il y a d'autres propositions. Tel n'étant pas le cas, il invite l'Assemblée à élire ces deux candidats pour une durée d'une année par acclamations. Des applaudissements saluent ces deux élections.

**POINT 13 Nomination de la Commission de gestion (exercice 2020) – 1<sup>er</sup> juillet 2020 au 30 juin 2021**

**M. le Président** rappelle que, conformément à l'article 47, alinéa 2 du Règlement du Conseil, la Commission de gestion :

*« [...] est composée de neuf membres au moins, sans suppléants. Ils sont désignés pour un an, du 1<sup>er</sup> juillet au 30 juin, avec rééligibilité. »*

Il attend les propositions de l'Assemblée. Les candidatures sont les suivantes :

**M. Sebastian Süess**, au nom du Groupe PSIG : Mme Anne Oppliger Goudet ainsi que MM. Jean-Paul Dudt et Jean Aristide Timba Bema.

**M. Jacky Leimgruber**, au nom du Groupe FORUM : MM. Enrique Fernandez et Alfonso Izzo.

**M. José Birbaum**, au nom du Groupe PLR+ID : MM. Antonio di Biase et Alessandro Stio.

**M. Nicolas Morel**, au nom du Groupe Les Verts : M. Charles Koller.

**M. Jean-Claude Merminod**, au nom du Groupe UDC : M. Alain Blanchoud.

**M. le Président** constate qu'il y a neuf candidats pour neuf postes à repourvoir. Il invite l'Assemblée à élire ces neuf candidats par acclamations. Des applaudissements saluent ces élections.

## **POINT 14    Divers**

**M. le Président** ouvre la discussion sur les Divers.

**M. Christophe Cartier** s'adresse au Conseil et à la Municipalité en leur adressant – non pas une dernière petite question – mais ses remerciements pour les 20 ans passés au sein du Conseil communal et leur souhaite un très bel été ainsi qu'une bonne fin de législature.

Des applaudissements saluent sa déclaration.

## **POINT 15    Discours de M. Michele Mossi, Président du Conseil**

Le discours de **M. le Président**, salué par de très chaleureux applaudissements, est reporté en son entier sous annexe III, accompagné par une présentation PowerPoint.

**M. le Président**, en lieu et place de la traditionnelle sortie du Conseil qui ne pourra avoir lieu cette année, remet une sympathique attention aux membres du Conseil et à la Municipalité ainsi qu'aux deux huissiers : des produits typiquement tessinois symboles des lieux de son enfance : *Polenta et Riso Nostrano* en provenance de Terreni alla Maggia à Ascona, un *vin Merlot* réputé de Delea à Losone, sans oublier un dessert gourmand : une *Triestina alle castagne* en provenance de la Panetteria Poncini du Val Maggia !

L'ordre du jour étant épuisé, **M. le Président** rappelle que le prochain Conseil se déroulera le jeudi 1<sup>er</sup> octobre 2020, Salle plénière du Parlement vaudois, à 20h00, puis clôt la séance en adressant ses remerciements aux membres présents pour leur participation. Il est 22h22.

Ecublens, le 22 juin 2020.

Le Président



Michele Mossi



La Secrétaire



Chantal Junod Napoletano

Annexes :


- I        Vœu de M. Germain Schaffner sur le Rapport de gestion
- II       Texte de M. Gérald Lagrive, futur Président du Conseil
- III      a) Discours de M. Michel Mossi, Président du Conseil et  
          b) PowerPoint l'accompagnant





**Conseil communal  
Ecublens VD**

Ecublens VD, le 18 juin 2020

Type :	<input type="checkbox"/> Postulat	<input type="checkbox"/> Motion	<input type="checkbox"/> Amendement
	<input checked="" type="checkbox"/> Autre (préciser) : Voeu		
<p>Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et et Conseillers,</p> <p>Tout d'abord, comme je l'ai déjà fait par le passé, je tiens à adresser mes félicitations aux services communaux et à la Municipalité dans leur ensemble pour l'excellente qualité du document qui nous est proposé avec le rapport de gestion de la Municipalité.</p> <p>En raison du fort développement de la commune et, intrinsèquement, des activités communales, le rapport de gestion de la Municipalité avait tendance ces dernières années à prendre de l'embonpoint. Il est dès lors compréhensible qu'on ait décidé de faire l'économie de quelques rapports, notamment dans la partie "Organismes intercommunaux et relations extérieures". J'aimerais toutefois signaler qu'il est difficile de comprendre selon quelle logique cette partie du document est organisée. Quels sont les critères pour publier un rapport en entier ou renvoyer le lecteur sur le site de l'organisme cité, voire sur le site de la commune ? Et pourquoi le rapport concernant les 55+, ou plus précisément son renvoi au rapport se trouvant sur le site de la commune, figure-t-il dans cette partie du document, alors qu'il ne s'agit pas d'une association extérieure, mais d'un groupe totalement subventionné par la commune ?</p> <p>Il est également à noter que nous n'avons plus le rapport sur les écoles, ce qui est regrettable. Et dans bien des cas nous n'avons plus d'informations en lien avec la commune, à l'exemple des TL pour lesquels il faut lire l'entier de leur rapport afin d'avoir les informations concernant Ecublens.</p> <p>Fort de ces constats, j'émetts le voeu suivant:</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Il faudrait harmoniser l'édition de la partie "Organismes intercommunaux" du rapport de gestion de la Municipalité en donnant systématiquement, pour chaque organisme externe, un résumé avec les éléments qui concernent notre commune en plus du lien internet vers le rapport complet de l'organisme concerné.</li> <li>2. Le rapport concernant les 55+ devrait figurer, avec un résumé et son lien internet, dans la rubrique "Ainés de la commune".</li> </ol> <p>Germain Schaffner</p>			
<p>Nom, prénom : Germain Schaffner</p> <p>Signature : </p>			

Monsieur le Président,  
Monsieur le Syndic,  
Mesdames et messieurs les conseillers municipaux,  
Mesdames, Messieurs et chers collègues,  
Cher public,

Bonsoir,

Je viens vous dire que j'accepte mon élection en tant que Président du Conseil Communal d'Ecublens.

J'aimerais profiter d'avoir la parole pour me présenter à vous afin que vous connaissiez un peu du parcours de votre prochain Président.

Je suis né à Genève de parents vaudois qui ont déménagé pour des raisons économiques. J'y ai suivi toute ma scolarité et une formation de monteur-électricien.

J'ai 60 ans, je suis marié et mon épouse est une fille d'Ecublens. Nous avons deux enfants et trois petits-enfants, bientôt quatre.

A la fin des années 80, j'ai quitté le bout du lac pour aller vivre à l'autre extrémité, à Aigle.

C'est là que j'ai continué ma formation professionnelle et obtenu un brevet fédéral en technique.

En 1992 nouveau déménagement, cette fois à Ecublens, avec toute la famille.

J'ai commencé à travailler à l'UNIL en 1995, déjà un ¼ de siècle, en tant que responsable technique de bâtiment.

Dans ma vie j'ai déjà œuvré pour la population car j'ai consacré beaucoup de mon temps comme sapeur-pompier volontaire, c'est une activité en plus de mon emploi professionnel. C'était pour moi une véritable passion.

J'ai participé pleinement à la fusion du nouveau SDIS, Service de Défense Incendie et de Secours, avec les communes de Chavannes-près-Renens, de Saint-Sulpice et d'Ecublens naturellement. SDIS qui porte maintenant le nom de SDIS Chamberonne. J'ai quitté le corps des sapeurs-pompiers le 31 décembre 2009 en tant que Commandant après 33 ans de service à la sécurité de notre population.

Du côté de la politique, c'est ma 2<sup>ème</sup> législature. J'ai intégré le bureau 6 mois après mon entrée au Conseil Communal.

Les circonstances ont fait qu'une place de scrutateur suppléant était à repourvoir pour mon parti et j'ai accepté de prendre ce poste.

Après avoir occupé la place de scrutateur suppléant, scrutateur, 2<sup>ème</sup> vice-président, 1<sup>er</sup> vice-président, j'ai le plaisir et l'honneur d'accéder à la Présidence.

Je n'irai pas briguer les places de secrétaire et secrétaire suppléante. Ces postes sont bien attribués à deux personnes très compétentes dans leur fonction.

Au fil des années je me suis rendu compte que le travail effectué par le bureau est très méconnu des Conseillers Communaux.

Moi-même j'ai appris beaucoup en étant membre. Il faut savoir que le travail du bureau du Conseil est, entre autres, de gérer les ordres du jour des conseils, de nommer les membres des commissions

ad hoc, de procéder aux dépouillements des votations, des élections, etc... ainsi que de représenter la commune à diverses manifestations.

Je lance une idée en l'air, chaque membre du Conseil Communal pourrait participer au bureau, ne serait-ce qu'une année, en tant que scrutateur suppléant.

L'année 2020 déjà bousculée par l'absence de la grande salle, l'est encore plus depuis que le coronavirus est là.

Pour trouver les salles adéquates pour pouvoir se réunir en tenant compte de toutes les précautions qui nous sont imposées nous avons déjà déployé beaucoup de force. Nous avons prospecté, cherché comment s'organiser, demandé les autorisations.

Nos Secrétaires du bureau, Mme Chantal Junod Napoletano et Mme Gaëlle Weissert, ainsi que le secrétaire communal, M. Pascal Besson et son équipe, ont été une aide précieuse et ont fourni un immense travail.

Je tiens ici à les remercier chaleureusement et je me rends très bien compte que sans toutes ces personnes nous ne serions pas ici ce soir.

Un dernier point concernant le bureau.

Avec toutes les années passées à travailler avec des personnes que je n'aurais pas forcément côtoyées, j'ai appris de leur présence, leur culture, leur caractère, leurs idées, nous n'étions pas toujours d'accord, mais cela fait aussi notre richesse. J'ai apprécié toutes ces personnes et je suis heureux de les connaître.

Aujourd'hui vous m'avez élu au poste de Président et je vous remercie de votre confiance.

La situation pandémique ainsi que les travaux de notre nouvelle salle du Motty nous obligent à trouver d'autres salles pour le Conseil Communal, comme déjà cité.

Il y a déjà eu beaucoup de travail de préparation.

Vous serez avisé(e) en tant voulu quant aux lieux des prochains Conseils Communaux.

Je vous souhaite à toutes et tous une bonne soirée et n'oubliez pas de prendre soin de vous et de tous vos proches.

Président 2020 à 2021  
Gérald Lagrive

---

# Discours du Président

## AUTEUR

Michele Mossi, ch. de Montaney 14, 1024 Écublens, Suisse, info@michele-mossi.ch

## LIEU ET DATE

Lausanne, le 18 juin 2020

---

Chères et chers collègues,

Chers membres du public,

Aujourd'hui on conclut une année présidentielle un peu particulière avec seulement 5 soirées de séances, 3 en 2019 et 2 en 2020; 3 ayant été annulées. J'avais prévu un joli tour du district – Lausanne, Saint-Sulpice, Crissier, Renens, Bussigny – le Covid nous l'a empêché, mais nous avons quand même vécu un très beau moment dans la salle du Grand Conseil avec séance et souper de Noël, et ici, dans l'auditoire de l'UNIL, la semaine dernière et ce soir.

Avec la séance de ce soir, outre la présidence, je quitte le bureau du Conseil, dans lequel j'ai siégé pendant 3 ans. J'ai bien aimé l'expérience, et je vous encourage à la vivre, se voir amicalement pour préparer au mieux les séances du Conseil, et préparer et participer activement aux dépouillements des élections et des votations cantonales et fédérales, ce fut une expérience très enrichissante et fort sympathique.

Et j'ai également eu beaucoup de plaisir à diriger vos débats, peut-être avec un peu plus de rigueur de par mon caractère cartésien, mais je l'ai fait aussi pour vous préparer au mieux à l'autorité sans faille du commandant major Lagrive, que vous venez d'élire comme mon successeur.

Merci alors pour votre confiance et un grand merci à toutes celles et ceux d'entre vous qui m'ont adressé au cours de cette année un petit message de félicitations, ça m'a touché. Merci.

Merci aussi au personnel communal et à ses chefs de service, merci en particulier à M. Besson, à Mme Jakaj et à M. Croce, merci à nos huissiers, à Monsieur le syndic et nos municipaux pour leur collaboration fructueuse, aux membres du bureau, à notre secrétaire et à notre secrétaire suppléante.

Je m'excuse auprès de celles et ceux dont je n'ai pas su me rappeler le nom du premier coup, désolé. J'y croyais au début, mais dans la réalité je ne suis pas vraiment arrivé à profiter de cette année présidentielle pour mémoriser nom et prénom de tout le monde, ça n'a jamais été mon point fort, mais je dois avouer que vous ne m'avez pas beaucoup aidé, car malheureusement les conseillères et conseillers qui se lancent et prennent la parole sont à mon avis encore trop peu nombreux. Osez exprimer votre avis, n'ayez pas peur, même si vous entendez des ooohh de réprobation de quelques conseillers fatigués sur leur jeu de cartes. Ce n'est pas grave si la séance dure quelques minutes de plus. À la limite, on ne traitera pas tous les préavis à l'ordre du jour, et ça nous permettra de ne plus annuler des séances faute d'objets.

Pendant cette année, mon bilan politique et représentatif est peut-être un peu maigre à cause du COVID, mais il a été fort enrichissant. J'ai bousculé quelques petites habitudes en cherchant à dynamiser un peu nos séances, pendant lesquelles nous avons discuté

- 15 préavis
- 2 postulats et
- 3 interpellations,
- et ce soir le budget, les comptes et le rapport de gestion.

J'ai également eu l'opportunité de présider le dépouillement

- de l'élection complémentaire au Conseil d'État et des votations fédérales du 9 février 2020,
- et avant des élections fédérales de l'automne 2019. Et lors de ces dernières élections, j'ai eu le plaisir d'introduire au dépouillement une bonne vingtaine de jeunes: ce fut une très belle expérience appréciée des deux côtés, et j'espère que mes successeurs voudront la maintenir.

Ce soir, nous venons aussi d'élire de nouveaux membres au bureau du Conseil, une nouvelle équipe motivée, qui vous permettra de siéger, aussi à l'avenir, dans des conditions optimales. Merci beaucoup aux nouveaux membres pour leur disponibilité et aux anciens pour poursuivre leur engagement.

Pendant cette année présidentielle, j'ai pu bénéficier de l'aide précieuse de votre nouveau président Gérald Lagrive notamment pour l'organisation des dépouillements et surtout de Chantal Junod Napoletano et Gaëlle Weissert pour le fonctionnement quotidien de notre activité. Merci beaucoup à vous.

Et j'aimerais ici souligner l'importance d'avoir au bureau, mais aussi dans nos groupes politiques, des personnes compétentes et engagées qui nous permettent de maintenir et surtout de transmettre l'expérience et le savoir-faire acquis. Nous l'avons vu pendant le dépouillement où notre expérience nous a permis de publier les résultats parmi les premières villes du canton. La transmission de nos pratiques et connaissances aux nouvelles forces vives est particulièrement précieuse pour un conseil de milice, même si ceci a un coût, qui fait parfois grincer des dents, surtout quand on dépense 1800 CHF pour un ordinateur, mais c'est un investissement nécessaire pour que l'on soit toujours opérationnels et efficaces, pour que l'on sache toujours répondre aux nombreuses sollicitations.

Ces 4 dernières années, nous n'avons pas eu de débats trop politisés mais ... ce soir on a bien remarqué que nous rentrons maintenant dans la dernière année de législature et les diverses sensibilités politiques vont de plus en plus s'affiner, se préciser, se concrétiser pour se présenter sous la veste la plus belle et la plus séduisante possible pour nos électrices et électeurs. Que la démocratie gagne.

Il y a 3 minutes je vous encourageais à vous exprimer davantage, je termine alors en vous encourageant à poursuivre votre engagement politique pour qu'en mars prochain nos électeurs puissent découvrir dans le matériel de vote des listes fortes, avec des candidats motivés, visionnaires et engagés, de droite comme de gauche et naturellement du centre: nous en avons besoin, car nous pouvons changer quelque chose si nous le voulons. Tout n'est pas inéluctable, tout n'est pas imposé par le Canton et par Berne ! Nous avons notre pouvoir à nous. Nous devons profiter du bouleversement imposé de force par le COVID pour nous remettre en question et définir nos priorités autrement.

Alors voilà juste deux thèmes de réflexion: ils entreront certainement dans la campagne électorale:

- la qualité de vie et le plaisir de bénéficier de belles surfaces cultivées: alors préservons notre commune, ville et surtout campagne; devons-nous vraiment construire aujourd'hui sur toute parcelle encore disponible et ne rien laisser aux générations futures ?
- la mobilité sûre et efficace: nous avons tous apprécié la circulation réduite due au COVID. Et maintenant ? Que sommes-nous prêts à faire ou à renoncer pour éviter de retourner au point de départ et continuer à importer de nouveaux bouchons ?

Ne faisons pas l'erreur de revenir à l'avant COVID comme si de rien n'était.

Alors, engageons-nous. Et bonne chance pour les élections.

Voilà, je ne vais pas m'étendre, mais ... encore un peu de patience.

Avant de terminer, je vous dois une date et des détails: le programme de la sortie du conseil.

Où va-t-on ? Quand ? Comment ?

D'habitude, le programme est choisi en relation

- au lieu d'origine du Président. Pas évident pour ce qui me concerne ... Impossible d'organiser une visite du Tessin sur une journée dans le respect de l'environnement et du budget alloué sans prendre l'avion.
- Ou alors, de son activité professionnelle: ce qui n'est pas difficile, car dans notre région, les projets de lignes ferroviaires et de métros ne manquent certainement pas.

Le programme initial de notre sortie du 5 septembre 2020 comprenait la visite des compagnies de transport desservant notre commune qui sont les lignes des TL - qui exploitent également celle du LEB - et du MBC. Nous avons tout d'abord une station avec un centre de gestion, le M1 à l'EPFL, un centre de gestion du trafic à Perrelet, où l'on peut visiter l'exploitation des lignes du M1 et du M2 ainsi qu'un garage atelier du M2 à Venes. Nous avons également le LEB qui a construit un magnifique tunnel sous l'avenue d'Echallens pour sécuriser cette avenue. Ce sont des compagnies pour lesquelles je travaille quotidiennement. Puis une autre compagnie, le MBC, qui nous proposait, après avoir visité ses chantiers, une belle escapade gourmande à bord de son train entre Morges et diverses stations. Un programme alléchant avec le soutien de chacune de ces compagnies, mais le Covid a mis son veto.

Aujourd'hui, malheureusement, je ne peux pas vous proposer cette escapade comme prévu. Par contre, je vous invite, avec un peu d'imagination, à rêver et à faire avec moi une escapade virtuelle et gourmande dans la région dont je suis originaire, le Tessin.

[Se reporter à la présentation PowerPoint annexée au discours.]

[Distribution aux personnes présentes de produits typiquement tessinois symboles des lieux de mon enfance:

- 500 gr de Polenta et 1kg de Riso Nostrano cultivés et produits par Terreni alla Maggia à Ascona,
- bouteille de 37.5 cl Carato riserva Merlot Ticino DOC de Delea à Losone,
- Triestina alle castagne de Panetteria Poncini à Maggia.]

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été et profitez-en pour visiter notre pays et le Tessin bien entendu.

Portez-vous bien

Merci de votre attention.



Michele Mossi





1 Écublens, le 18 juin 2020 | Michele Mossi | Président du Conseil communal



1



2 Écublens, le 18 juin 2020 | Michele Mossi | Président du Conseil communal



2



## Le programme

D'habitude, le programme est en relation avec

➤ le lieu d'origine du président



ou

➤ son activité professionnelle



3 Écublens, le 18 juin 2020 | Michele Mossi | Président du Conseil communal



3



4 Écublens, le 18 juin 2020 | Michele Mossi | Président du Conseil communal



4





## Visite des lignes de métro m1 et m2



Dépôt du m1 © tl



Le Centre de gestion du trafic de Perrelet © tl



Garage atelier du m2 à Vennes © tl

5 Écublens, le 18 juin 2020 | Michele Mossi | Président du Conseil communal



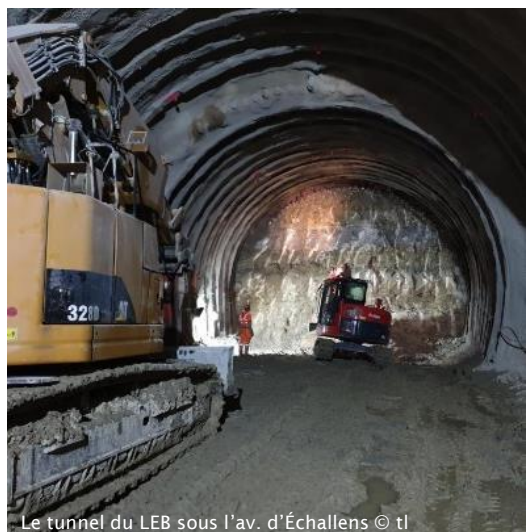
5



## Visite du tunnel du LEB



LEB sur l'av. d'Échallens © tl



Le tunnel du LEB sous l'av. d'Échallens © tl

6 Écublens, le 18 juin 2020 | Michele Mossi | Président du Conseil communal

Garage atelier du m2 à Vennes ©tl



6



## Escapade gourmande à bord du MBC



source: © MBC

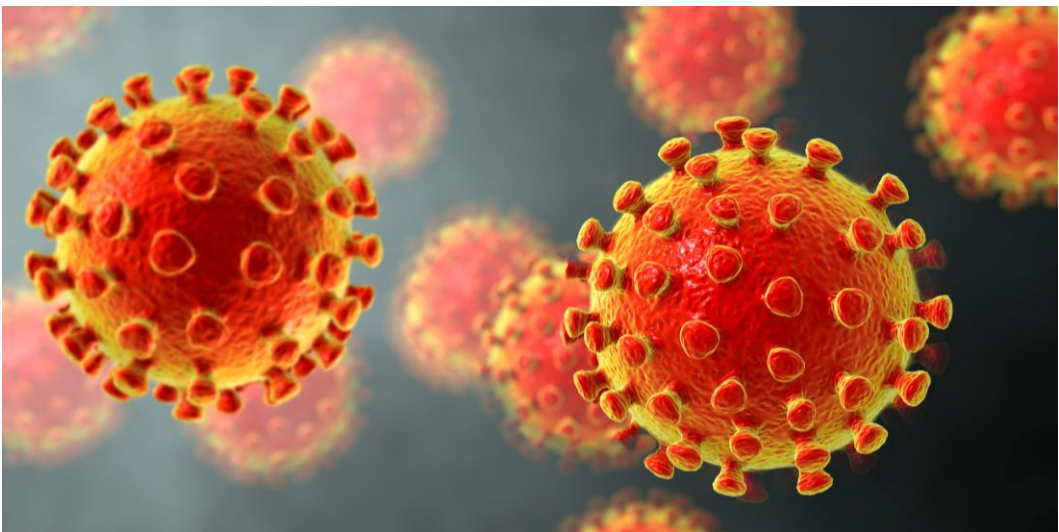
7 Écublens, le 18 juin 2020 | Michele Mossi | Président du Conseil communal



7



## Mais le COVID-19 a mis son veto



8 Écublens, le 18 juin 2020 | Michele Mossi | Président du Conseil communal



8





9 Écublens, le 18 juin 2020 | Michele Mossi | Président du Conseil communal



9



## Lausanne – Locarno, en train naturellement



10 Écublens, le 18 juin 2020 | Michele Mossi | Président du Conseil communal



10



## Lausanne – Domodossola avec les CFF



11 Écublens, le 18 juin 2020 | Michele Mossi | Président du Conseil communal



11



## Domodossola – Locarno avec SSIF - FART



12 Écublens, le 18 juin 2020 | Michele Mossi | Président du Conseil communal



12





## Ascona, lieu de ma naissance et de mes études



13 Ecublens, le 18 juin 2020 | Michele Mossi | Président du Conseil communal



13



## Ascona: du vin, du maïs et du riz



14 Ecublens, le 18 juin 2020 | Michele Mossi | Président du Conseil communal



14



## Dégustez une bonne polenta au gorgonzola



15 Écublens, le 18 juin 2020 | Michele Mossi | Président du Conseil communal



15



## Ou un risotto aux pommes



16 Écublens, le 18 juin 2020 | Michele Mossi | Président du Conseil communal



16



## Risotto aux pommes

### Ingrédients

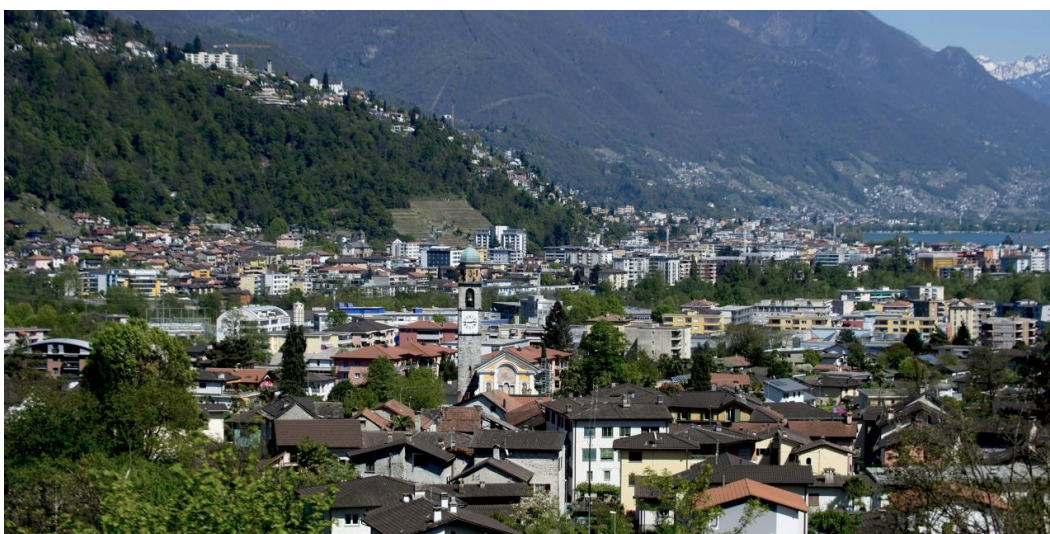
- 400 g de riz Carnaroli
- 1 gros oignon
- 4 à 6 pommes (p.e. jazz ou pink lady)
- 2 l de bouillon de bœuf salé
- 3 dl de vin blanc sec ou de bière brune (p.e. Chimay bleu)
- 100 g de parmesan râpé
- 150 g de beurre

### Préparation

- Faire revenir l'oignon émincé dans le beurre
- Ajouter les pommes pelées et coupées en petits cubes
- Laisser-les chauffer pendant 2 minutes
- Ajouter le riz et le vin blanc ou la bière
- Laisser absorber le vin ou la bière
- Laisser cuire (17-20 min) en versant au fur et à mesure une louche de bouillon
- Quand le risotto est cuit, ajouter 50 g de beurre et le parmesan râpé
- Bien mélanger et laisser reposer 2 minutes
- Servir et apprécier



## Losone, où j'ai vécu jusqu'à 19 ans







## Un golf mais aussi du raisin



19 Ecublens, le 18 juin 2020 | Michele Mossi | Président du Conseil communal



19



## Alors, pour accompagner risotto et polenta ...



20 Ecublens, le 18 juin 2020 | Michele Mossi | Président du Conseil communal



20





## Mais à Losone il y a aussi la Maggia



21 Écublens, le 18 juin 2020 | Michele Mossi | Président du Conseil communal



21



## Maggia: une rivière, une vallée et un village



22 Écublens, le 18 juin 2020 | Michele Mossi | Président du Conseil communal



22



## Et on y trouve des châtaignes et ... le meilleur panettone



Alors, comme dessert,  
une  
triestina alle castagne  
(marrons glacés)

23 Écublens, le 18 juin 2020 | Michele Mossi | Président du Conseil communal



23

# Merci de votre attention

Portez-vous bien et ...  
profitez de l'été pour visiter le Tessin



© Cédric Bornand

24 Écublens, le 18 juin 2020 | Michele Mossi | Président du Conseil communal



24